

# Prévention du dopage

**Jean-Jacques Menuet** , *médecin du sport, nutrition du sport, sophrologie du sport, ancien médecin équipe de France boxe anglaise, médecin Ligue de Bretagne de boxe anglaise, médecin du CRM*



# ***Prévention dopage ...***

***Sans le savoir et  
sans le  
« chercher » tu  
peux être  
POSITIF à un  
contrôle***

# La prévention du dopage

à lire avec attention :

- 1- Si un médecin te prescrit un médicament, TOUJOURS signaler au médecin prescripteur puis au pharmacien que tu fais du sport en étant licencié dans une fédération... Ceci pour être certain qu'aucun médicament prescrit n'est interdit par les réglementations.
- 2- SYSTEMATIQUEMENT, avant de prendre un médicament (prescrit ou dans la « pharmacie familiale », ou encore remis par quelqu'un) tu te connectes sur le site de l' « AFLD » (Agence Française de Lutte contre le Dopage): <http://www.afld.fr/vidal.php> Tu tapes le nom du médicament concerné et tu as la réponse (est-il dopant ?) Car SANS LE SAVOIR tu peux être déclaré positif lors d'un contrôle inopiné qui, je le rappelle, peut survenir lors d'une compétition mais AUSSI à l'entraînement. **C'EST UNE FAUTE DE NE PAS CONNAITRE CE SITE**
- 3- Attention +++++ aux compléments « alimentaires » qui foisonnent sur le net ; certains peuvent contenir des substances qui positivent les contrôles anti-dopage ; se faire conseiller par un médecin ou un pharmacien.
- 4- Si contrôle anti-dopage : noter sur le formulaire du contrôle **TOUS** les médicaments récemment pris

Liste 2019 des substances interdites par l'AMA (Agence Mondiale Anti-dopage)

**<http://www.wada-ama.org/fr/content/liste-des-interdictions>**

*Noter que le cannabis fait partie de la liste des produits interdits, et donc que sa consommation peut amener un contrôle anti-dopage positif car on retrouve la substance dans les urines*